

FICHE DE POSTE

Direction/Service	Ville de Versailles CCAS	
	Intervenant social en commissariat	
Intitulé de poste	Cadre d'emplois Assistant socio-éducatif	
Objectif général du poste	Dans le cadre de la politique publique de prévention de la délinquance, de lutte contre la récidive, de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales, faites aux femmes, et l'aide aux victimes et aux personnes en difficulté, l'intervenant social en commissariat accueille, informe, oriente dans le cadre d'une évaluation sociale les personnes victimes de violences. Ce poste est co-financé par la préfecture, le conseil départemental et la Ville de Versailles	Numéro de poste :

Description des missions de la Direction

Le Centre Communal d'Action Sociale a des missions d'animation du territoire, de coordination des acteurs, et intervient directement auprès des publics fragiles (personnes âgées, personnes handicapées, personnes sans résidence stable) en délivrance des aides et en effectuant des missions de suivi social.

Le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance de la ville de Versailles (CLSPD), rattaché à la direction de la sécurité, a pour vocation, notamment, de coordonner les actions à destination des victimes de violences.

Le CCAS et la Direction de la Sécurité se sont rapprochés pour mettre en place le poste d'intervenant social en commissariat

Conditions d'exercice	Éléments sur la paie
<p><u>Lieu d'exercice principal :</u> Commissariat de Police de Versailles, 19 avenue de Paris</p> <p><u>Déplacements :</u> oui, occasionnels (réunions, déplacements à domicile sous réserve des conditions de sécurité)</p> <p><u>Moyens mis à disposition :</u> bureau, ordinateur, smartphone</p> <p><u>Horaires de travail :</u> 39h</p> <p><u>Tenue vestimentaire :</u> correcte</p>	<p><u>Pesage de poste :</u></p> <p><u>Traitement judiciaire :</u></p> <p><u>Régime indemnitaire applicable :</u></p> <p><u>NBI :</u></p> <p><u>Autres primes :</u></p>

Missions liées au poste
Missions principales :

- Accueil et écoute active en évaluant la nature des besoins sociaux révélée dans le cadre de l'activité des forces de l'ordre
- Intervention sociale de proximité selon la situation de crise, voire d'urgence
- Participation au repérage précoce des situations de détresse sociale afin de prévenir une éventuelle dégradation.

- Informations et orientations spécifiques vers les services sociaux de secteur, spécialisés et/ou les services de droit commun

Le cas échéant, l'intervenant social en commissariat pourra s'appuyer sur le réseau REVCO, (accompagnement des victimes de violences conjugales) piloté par le Conseil Départemental.

- Facilitation du dialogue interinstitutionnel entre les services de sécurité publique et la sphère socio-médico-éducative.
- Elaboration de bilans statistiques périodiques et d'un bilan annuel détaillé qui sera adressé à adresser à la DDCS, la Préfecture des Yvelines, le Conseil départemental des Yvelines et le CLSPD de Versailles.
- Contribution à l'observatoire local de tranquillité publique et à l'observatoire national du dispositif en complétant notamment régulièrement la grille statistique du Ministère de l'Intérieur et en rédigeant un rapport d'activité annuel (et/ou trimestriel). Le bilan d'activité, qui comporte notamment des informations sur les types de publics accueillis et sur les orientations données, est communiqué au comité de suivi.

Missions ponctuelles :

Participation au projet de direction du CCAS et de la direction de la sécurité, notamment dans le cadre du CLSPD.

Participation à des projets ou groupes de travail pilotés par les autres financeurs, notamment au réseau REVCO (réseau violences conjugales du Territoire du Grand Versailles, Conseil départemental des Yvelines).

Appartenance à un ou des groupes de travail :

Remarque : les activités recensées dans cette page ne constituent qu'un « instantané » du poste. A tout moment le Directeur peut être conduit à les compléter et / ou en adapter le contenu en fonction de l'évolution des missions ou objectifs dévolus à ses services.

Le poste dans l'organigramme de la direction	Relations professionnelles
<p><u>Poste rattaché hiérarchiquement à :</u> encadrante technique du CCAS</p> <p><u>Personnel à encadrer :</u> 0</p> <p><u>Délégations de signature :</u> aucune</p>	<p><u>A l'externe :</u> l'ensemble des acteurs de l'action sociale, médico-judiciaire, judiciaire, police nationale, préfecture</p> <p><u>En interne :</u> la direction de la sécurité,</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p>
Profil	

Formation - Accès au poste :

Diplôme de travail social délivré par l'Etat

Expérience antérieure souhaitée :

- Oui, au minimum 3 ans

Autonomie et/ou responsabilités :

- Autonomie dans la gestion quotidienne des situations

Compétences	Niveau de compétences			
	1*	2	3	4
Connaissances techniques/théoriques		x		
- Connaissance des partenaires de la sécurité et de la prévention de la délinquance et des intervenants sociaux				
- Connaissance des dispositifs sociaux de droit commun et structures associatives			x	
- Maîtrise des outils informatiques		x		
- Connaissance de l'action publique territoriale		x		
-				
Savoir-faire			x	
- Aptitudes relationnelles				
- Pratique de la relation d'aide et des techniques d'entretien			x	
- Travail en équipe et en partenariat			x	
Qualités recherchées : (savoir-faire relationnels/savoir être)	I**	C	A	
- Capacité d'écoute, empathie, discrétion	x			
- Adaptabilité, Disponibilité,	x			
- Gestion des situations de crise et d'urgence	x			
-				
Discrétion professionnelle pour tous les faits, informations ou documents dont il/elle a la connaissance dans l'exercice de ses fonctions.				
VISAS et dates				

L'agent titulaire du poste : Le.....	Le chef de service Mathilde Anezo-Boucher Le.....	Le directeur Madame Mélina FERLICOT Le.....	Le DGA Madame Murielle Turbot Le.....	Le directeur des ressources humaines Le.....
--	--	--	--	--

Fiche modifiée le : XXXX

*

- 1 – Niveau de base, simple application de ce qui a été appris, pratique occasionnelle ou superficielle
- 2 – Niveau intermédiaire avec pratique de la compétence maîtrisée et régulière pour les situations courantes
- 3 – Niveau confirmé, pratique de la compétence maîtrisée permettant la conception de solutions dans des situations stables et ce - de façon autonome.
- 4 – Niveau d'expertise permettant de situer le domaine de compétence dans un ensemble plus vaste et de modéliser des solutions

**

- I - Indispensable à l'exercice des activités liées au poste
- C - Compétences Complémentaires favorisant la réussite dans le poste
- A - La possession de cette compétence est un plus pour l'exercice des activités du poste : compétences supplémentaires Appréciées.